

La justice péruvienne ordonne sept jours de "détention provisoire" contre Pedro Castillo



La Havane, 9 déc. (RHC)- La justice péruvienne a décidé jeudi de placer Pedro Castillo, mis en examen pour le crime présumé de rébellion, en "détention provisoire" après qu'il a annoncé mercredi la dissolution

du Congrès et une série d'autres mesures, auxquelles le Parlement a répondu par sa destitution en tant que chef d'État pour "incapacité morale".

Selon la décision du tribunal, la période de détention commencera le 7 décembre et se terminera le mardi 13 décembre 2022.

Pour sa part, le ministère public a ajouté que Pedro Castillo fait également l'objet d'une enquête pour le possible délit d'association de malfaiteurs, qu'il aurait commis en flagrant délit, avec le délit de rébellion.

Selon les médias péruviens, l'ambassadeur du Mexique au Pérou, Pablo Monroy, s'est rendu ce jeudi au siège de la Direction des opérations spéciales (Diroes), où les autorités détiennent M. Castillo.

Dans la matinée, le président mexicain Andrés Manuel López Obrador a indiqué que Pedro Castillo lui avait téléphoné mercredi pour demander protection et asile.

Le président mexicain, qui a demandé de respecter les droits de Castillo, a déclaré qu'il avait accepté la demande et ordonné à la mission diplomatique d'agir "conformément à la tradition de l'asile", mais il n'est finalement pas arrivé.

Source: Russia Today

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/307475-la-justice-peruvienne-ordonne-sept-jours-de-detention-provisoire-contre-pedro-castillo>



Radio Habana Cuba